

LES TALENTS LIONNAIS FACE À LA CRISE SANITAIRE

voir notre dossier **page 9**



>> ACTUALITÉS



Lancement du site internet
de la Ville.....p. **5**

>> LE LION ÉVOLUE



Zoom sur les chantiers finalisés,
en cours ou à venir..... p. **15**

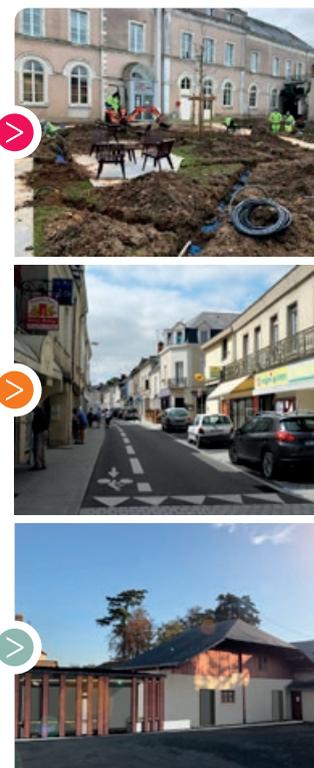
>> CITOYENNETÉ & CIVISME



Les enfants s'investissent dans
la citoyenneté au sein d'un comité
consultatif des enfants p. **16**

>> SOMMAIRE

- ▶ L'AGENDA >> PAGE 2
- ▶ L'ÉDITO >> PAGE 3
- ▶ ACTUALITÉS >> PAGES 4-7
- ▶ LE DOSSIER DU MOIS >> PAGES 8-14
- ▶ LE LION ÉVOLUE >> PAGES 15-16
- ▶ CITOYENNETÉ & CIVISME >> PAGES 17-18
- ▶ CAHIER DES ASSOCIATIONS >> PAGE 19
- ▶ RETOUR EN IMAGES SUR... >> PAGE 20



>> L'AGENDA

FÉVRIER

Lundi **08** Conseil municipal
20h30
Espace Emile Joulain

Dimanche **21** Coupure d'électricité dans la Ville
(d'environ 30 minutes – 2 fois dans la journée)
Entre 8h et 16h
Réalisation de travaux par Enedis pour
l'amélioration du réseau électrique

MARS

Mardi **02** Journée d'informations Jobs d'été
par le Point Info Jeunesse
13h-18h à Récréajeunes,
2 rue du Courgeon au Lion d'Angers
Pour les 16-25 ans – Conseil, recherche d'emploi,
législation du travail, aide au CV.

Lundi **08** Conseil municipal
20h30
Espace Emile Joulain

Dimanche **14** Loto de l'association Anim'école
(sous réserve des mesures sanitaires en vigueur)
Espace Emile Joulain

Samedi **20** Réunion du comité consultatif des enfants
10h30
Espace Emile Joulain

AVRIL

Jeudi **01** Lancement du site internet de la Ville
Rendez-vous sur www.leliondangers.fr

Lundi **05** Conseil municipal
20h30
Espace Emile Joulain

Dimanche **18** 30^{èmes} boucles Lionnaises
de l'association Cyclo-tourisme lionnais
Inscription de 7h30 à 10h
Espace Emile Joulain

Dimanche **04**
Lundi **05**
Lundi **19** Courses hippiques
Hippodrome du Lion d'Angers

La parole est à vous !

Le prochain Journal du Lion sera distribué fin avril 2021. Vous pouvez transmettre vos propositions d'article jusqu'au 22 février 2021 à : communication@leliondangers.fr

Tenir pour mieux nous rassembler demain

La caractéristique de l'être humain c'est de s'adapter à son environnement et depuis cette pandémie, nous avons tout fait pour maintenir des services, une vie au Lion d'Angers. A travers le dossier central, de nombreuses personnes ont trouvé des solutions pour continuer à faire vivre leur activité, leurs passions.

Dans ce numéro, vous trouverez aussi l'actualité du moment, du recensement citoyen à la fin de la publicité dans le bulletin, certaines pratiques comme une aide au branchement ou l'accompagnement des exploitants agricoles pour préserver l'eau ou celle de la recherche de familles pour accueillir des enfants cet été.

Nous vous présentons aussi une partie des projets qui vont être inscrits au budget : la construction de trois classes en dur, l'extension de la cantine et la création de sanitaires au groupe scolaire Edmond GIRARD, l'agrandissement de l'espace solidarité au Complexe St Exupéry ou encore la transformation de la maison du gardien du stade Mérignac en complexe pour les associations de cyclistes.

La mise en place du conseil consultatif des enfants étant emblématique pour ce nouveau mandat, nous aurons l'occasion de revenir sur leurs travaux. Ils vont travailler sur le projet fil vert et donner leurs idées pour contribuer à améliorer la ville avec leur vision de jeunes citoyens !

Bonne lecture à tous, protégeons-nous.



Etienne GLÉMOT
Maire du Lion d'Angers

LE JOURNAL DU
lion

Magazine municipal
d'information

Directeur de la publication :
Étienne Glémot.

Rédacteur en chef :
Muriel Noirot.

Comité de rédaction :
Commission Animation de la Ville,
citoyenneté, communication,
culture.

Maquette & Conception :
STUDIO RICOM www.studioricom.com

Impression : SETIG Abelia

Distribution : Association AIDES

Tirage : 2500 exemplaires
sur papier recyclé.

Dépôt légal : ISSN 2650-605X



>> INFOS PRATIQUES

MAIRIE DU LION D'ANGERS

Place Charles de Gaulle
Le Lion d'Angers
BP 40017

49505 SEGRÉ Cedex

☎ **02 41 95 30 16**

☎ **02 41 95 34 87**

✉ mairie@leliondangers.fr

🌐 www.leliondangers.fr

🕒 Ouverture : lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30 ; mercredi
et samedi de 9 h à 12 h.

MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ

5, rue de la Croix-Ruau
49220 Andigné

☎ **02 41 61 30 08**

✉ mairie@leliondangers.fr

🕒 Ouverture : mardi de 9 h à
12 h 15 ; jeudi de 13 h 30 à 17 h.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HOTEL DE VILLE DU LION D'ANGERS

Place Charles de Gaulle
BP 10032
49220 Le Lion d'Angers

☎ **02 41 95 31 74**

☎ **02 41 95 17 87**

✉ contact@valleesduhautanjou.fr

🌐 www.valleesduhautanjou.fr

OFFICE DU TOURISME DE L'ANJOU BLEU ANTENNE DU LION D'ANGERS

56, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers

☎ **02 41 95 83 19**

✉ officedetourisme@anjoubleu.com

🌐 www.anjoubleu.com

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

18, quai d'Anjou
49220 Le Lion d'Angers

☎ **02 41 95 31 30**

LA POSTE

44, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers

☎ **02 41 21 04 21**

GENDARMERIE

Avenue des Acacias
49220 Le Lion d'Angers

☎ **02 41 95 30 13**

S.I.S.T.O. - COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

☎ **02 41 92 52 72**

S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX

Souscription :

☎ **02 44 71 05 50**

Urgence :

☎ **02 44 71 05 58**

URGENCES

☎ SAMU : **15**

☎ Police Secours : **17**

☎ Pompiers : **18** ou **112**

☎ Pharmacie de garde : **32 37**

☎ Médecins de garde
(soir et week-end) : **116 117**

☎ Enfance en danger : **119**

☎ Violences Femmes Infos : **3919**

NUMÉRIQUE

Lancement du site internet de la Ville

Le site de la Ville fait peau neuve ! A partir du 1^{er} avril vous pourrez découvrir le nouveau site qui offrira un accès plus facile à vos services en ligne.

Outre une modernisation de l'apparence, celui-ci vous permettra de répondre davantage à vos besoins en vous offrant des contenus intuitifs et accessibles. Vous retrouverez entre autres des informations pratiques, les actualités et les événements à proximité de chez vous.

D'autre part, vous pourrez accéder en 1 clic à des pré-réservations de salles, à vos démarches en ligne ou encore à un annuaire. Au

programme, moins de pertes de temps et tous les renseignements à portée de main. Le contenu sera également territorialisé : vous pourrez retrouver à la fois les informations utiles de l'ensemble de la commune mais aussi celles du territoire de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou et communes membres.

En effet, des cartes interactives du territoire seront utilisables et vous permettront de trouver le contenu que vous recherchez en quelques clics.

➔ Rendez-vous sur : www.leliondangers.fr

TRANSPORT

La Région vous propose un transport à la demande (Aléop)



La région Pays de la Loire vous donne la possibilité d'utiliser le service de transport en commun à la demande, organisé autour du Lion d'Angers.

Le véhicule passe vous chercher à l'arrêt « Aléop transport à la demande » le plus proche de chez vous et vous dépose soit sur un arrêt du « pôle de centralité » du Lion d'Angers ou sur un arrêt Aléop de ligne régulière.



➔ Pour plus de renseignements sur les modalités, horaires et coûts, rendez-vous sur le site : www.aleop.paysdelaloire.fr

SOLIDARITÉ

Un Noël solidaire lionnais réussi !

Les élus du Centre Communal d'Action Social ont décidé, à Noël dernier, de mettre la solidarité au pied du sapin. Pour cela, ils ont fait appel aux Lionnaises et Lionnais afin de réaliser des boîtes à destination des plus démunies avec, à l'intérieur, des cadeaux.

Chacune d'entre elles devait être composée par un produit chaud, du bon, du propre, du doux, du divertissement et un petit mot pour le destinataire.

Une opération appréciée et réussie puisqu'au total ce sont 157 boîtes qui ont été déposées pour les personnes dans le besoin. Sur l'ensemble, 60 ont été distribuées sur le secteur et le reste a été confié à l'association France Horizon.



CITOYENNETÉ

Recensement citoyen : les informations à savoir

**RECENSEMENT
À PARTIR DE 16 ANS**

Le recensement citoyen doit se faire entre le 1^{er} jour des 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire pour les personnes qui sont françaises de naissance. Pour les jeunes qui seraient devenus français entre 16 et 25 ans, le recensement doit être fait dans le mois de l'obtention de la nationalité française.

Cette démarche citoyenne permet par la suite la convocation au jeune pour sa journée défense et citoyenneté, journée obligatoire. D'autre part, elle permet aussi de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. Dans le cas où le jeune est

atteint d'un handicap et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il peut présenter sa carte d'invalidité lors de son recensement.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas effectué le recensement dans les délais initialement prévus, ceci est encore possible jusqu'à l'âge de 25 ans en suivant les mêmes démarches mentionnées ci-dessous.

**QU'EST-CE QUE
LE RECENSEMENT CITOYEN
ET À QUOI ÇA SERT ?**

Le recensement citoyen est une déclaration réalisée par les citoyens auprès de leur

commune ou de leur consulat s'ils sont à l'étranger. Il permet une évaluation de la population, de son nombre et des besoins engendrés.

Tout français doit se faire recenser spontanément auprès de sa mairie. Le recensement est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (CAP, Baccalauréat, permis de conduire...).

COMMENT LE FAIRE ?

Pour se faire, deux possibilités :

- **Soit**, le jeune se présente à la mairie de son domicile ou ses parents s'il ne peut se déplacer, en présentant sa pièce d'identité et le livret de famille. Ces documents sont obligatoires. La mairie délivre ensuite une attestation de recensement à conserver puisqu'aucun duplicata ne peut être délivré. Elle est nécessaire pour pouvoir se présenter aux examens et concours publics. En cas de perte ou de vol, un justificatif de recensement peut être demandé au centre du service national dont les personnes dépendent.
- **Soit** la démarche se fait en ligne *via* le site MAJDC.fr : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/> le site du Ministère des Armées.

TRAVAUX

Le Square des Villes Jumelées est quasiment terminé !

Les travaux du Square des Villes Jumelées ont débuté l'année dernière avec la mise en place d'une importante végétalisation et des mobiliers.

Malgré la possibilité d'utilisation des lieux durant l'été, l'ensemble des travaux n'avaient pu être terminés en raison de la crise sanitaire. Les services techniques de la Ville avaient, en effet, prévu l'installation d'un système d'arrosage automatique ainsi que des plantations pour terminer l'embellissement du parc.

Quelques mois plus tard, les travaux sont quasiment terminés ! Le système d'arrosage a été inséré et les arbustes ont été plantés. Seule la pelouse reste à faire d'ici quelques semaines, en attendant la venue du printemps et des douces températures, conditions idéales pour la faire lever !



SERVICES

Entretien avec la maison des services du Pôle Santé Social

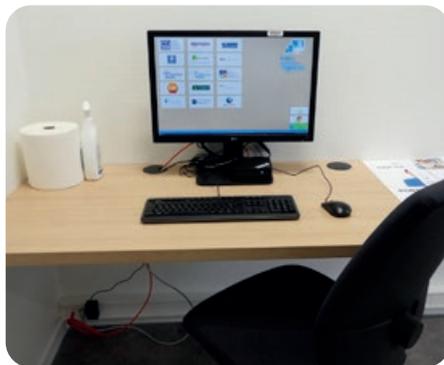
Suite à l'ouverture de la maison des services au Pôle Santé Social en décembre dernier, rencontre avec un agent pour mieux connaître les services proposés, faire le point sur l'ouverture et les perspectives d'avenir.

Pouvez-vous nous dire à qui s'adresse le service ?

Ce service s'adresse à un public élargi. Malgré ce que l'on peut penser, il ne s'adresse pas uniquement aux personnes âgées, qui potentiellement, peuvent avoir des difficultés d'usage avec l'outil informatique et les démarches en ligne. Les personnes en recherche d'emploi, en situation de précarité ou bien celles démunies d'un ordinateur, sont également concernées par nos services. Au-delà de ces populations, nous sommes aussi disposés à aider et soutenir les assurés dans toutes leurs démarches administratives quelles qu'elles soient.

Quel est votre rôle dans ce service rendu ?

L'objectif pour nous est d'accompagner les usagers de manière personnalisée et de les amener vers plus d'autonomie. Du fait de notre expérience professionnelle et notre mission, nous pouvons renseigner les assurés sur des sujets divers relatifs à l'administration dans sa globalité et à la protection sociale. Pour exemple, certains



peuvent venir à notre rencontre pour un sujet précis et au fil de l'entretien, en découler sur d'autres sujets, amenant d'autres droits possibles. En réalité, en tant qu'agent de la maison des services, nous sommes souvent des intermédiaires accessibles par rapport à nos différents partenaires et cette proximité, permet au public de venir nous trouver et poser leurs questions.

Quel accueil vous ont réservé les Lionnais suite à l'ouverture de ce nouveau service ?

Pour l'instant, difficile d'avoir assez de

recul pour faire un retour sur l'accueil des Lionnais vis-à-vis du service et surtout dans le contexte actuel de crise sanitaire. Cependant les personnes qui se sont présentées, ont été agréablement surprises de la diversité de nos services. Elles ont été satisfaites de nos réponses et sont prêtes à revenir. De notre côté, nous sommes ravis d'accueillir et d'épauler toute personne venant nous voir. Il ne faut pas hésiter à venir.

Quelles sont les perspectives d'avenir pour la maison des services ?

Nous avons pour ambition d'obtenir rapidement la labellisation et la reconnaissance France Services. Nous avons également pour objectif de pérenniser le service et d'établir un rapport de confiance et de soutien avec les usagers. Enfin, il y a un souhait de s'intégrer et de s'ancrer avec tous les partenaires et notamment les autres services présents dans le Pôle Santé Social. L'idée est de travailler « main dans la main » et d'échanger afin de pouvoir accompagner au mieux les assurés.

ENVIRONNEMENT

Vers un éclairage public optimisé et plus responsable dans les rues de la Ville

Conformément aux engagements de l'équipe municipale de favoriser les économies d'énergie en optimisant l'éclairage public, les membres de la commission voirie ont travaillé et élaboré un plan d'actions qui se déclinera en plusieurs axes :

- Réduction des horaires pour limiter la pollution lumineuse
- Adaptation en fonction des périodes d'ensoleillement
- Remplacement des équipements trop consommateurs d'énergie
- Investissement dans des technologies qui programment l'éclairage en fonction des usages et alertent en cas de panne.

Chaque étape sera précisée dès le lancement du plan en mars 2021.



SOLIDARITÉ

Le secours catholique recherche des familles d'accueil pour les vacances !

Vous souhaitez aider un enfant à partir en vacances en l'accueillant chez vous et partager des moments de découverte et d'échange, le Secours Catholique vous propose de devenir famille d'accueil quelques jours/semaines pour un enfant de 6 à 10 ans cet été.

➔ Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le Secours Catholique au 02 41 88 85 65 ou par mail à : afvdev.49@secours-catholique.org

SPORT

La Ville inscrite pour obtenir le label « Ville active & sportive »



La Ville a décidé de se lancer un nouveau défi : obtenir le label « Ville active & sportive » pour valoriser les initiatives, actions, les équipements et politiques sportives mises en place depuis plusieurs années sur le territoire pour le plus grand nombre.

Toutes les Villes ont 3 mois pour candidater. Après étude du dossier et des projets, 4 niveaux de récompense peuvent être attribués si la Ville est éligible à la labellisation : 1, 2, 3 ou 4 lauriers.

Rendez-vous donc au cours de l'année 2021 pour avoir les résultats de la candidature et peut être se voir récompenser d'un nouveau label !

Ville
Active & Sportive

☛ LE SAVIEZ-VOUS ?

Le label Ville active & sportive est accordé pour 3 ans et actuellement 8 Villes en bénéficient en Maine-et-loire : Montreuil-Juigné, Angers, Avrillé, Beaucouzé, Les Ponts-de-Cé, Saint Barthélémy d'Anjou, Trélazé et Verrières en Anjou.

SCOLARITÉ

Top départ des inscriptions pour la rentrée scolaire !

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021 débutent dès janvier. Vous pouvez dès à présent inscrire votre/vos enfant(s) dans l'établissement de votre choix. Pour plus de renseignements sur les procédures à suivre, téléphonez aux établissements du Lion d'Angers.

- Ecole maternelle E. Girard : 02 41 95 66 60
- Ecole élémentaire E. Girard : 02 41 95 65 80
- Ecole Sainte Claire : 02 41 95 66 50
- Ecole Sacré Cœur : 02 41 61 00 99
- Collège Val de l'Oudon : 02 41 95 31 49
- Collège François d'Assise : 02 41 95 31 14

ÉVÈNEMENT

Appel à participation pour la fête de la musique



Vous êtes musicien solo ou en groupe, de tout style musical, et vous souhaitez partager votre musique lors de la fête de la musique 2021 prévue le vendredi 25 juin ?

N'hésitez plus, contactez le service communication pour participer à l'animation de la Ville !

☛ Pour cela, vous pouvez téléphoner au 02 41 95 30 16 ou envoyer un mail à l'adresse : communication@leliondangers.fr. Candidature possible jusqu'au 30 avril.



Les talents lionnais s'adaptent face à la crise sanitaire

L'ANNÉE 2020 ET SON CONTEXTE SANITAIRE AURONT ÉTÉ MARQUÉS PAR DE NOMBREUX BOULEVERSEMENTS POUR L'ENSEMBLE DES LIONNAISES ET LIONNAIS. NOUS AVONS DÛ APPRENDRE À VIVRE DIFFÉREMMENT. LA VILLE DU LION D'ANGERS A SOUHAITÉ VALORISER LES INITIATIVES MENÉES PAR LES FORCES VIVES QUE SONT LES COMMERÇANTS, LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS. CE DOSSIER A POUR OBJECTIF D'ILLUSTRER CES DYNAMIQUES.

TENIR POUR MIEUX NOUS RASSEMBLER DEMAIN.

La situation est inédite pour l'humanité moderne. Nous avons pris des habitudes qui nous faisaient croire que nous pouvions tout maîtriser, et nous refusions souvent de prendre conscience de nos impacts négatifs sur la planète. Le pouvoir sanitaire a pris le dessus sur l'économie, sur nos règles du bien vivre ensemble et nos organisations. Beaucoup de gens souffrent au quotidien, malgré la bonne volonté de tous.

Les dirigeants d'entreprises fermées administrativement souffrent et risquent de perdre l'œuvre d'une vie, les personnels de santé sont exemplaires d'implication pour sauver le maximum de gens. Chacun dans son rôle fait plus que sa part. Il est donc essentiel que nous, citoyens, fassions la nôtre en respectant scrupuleusement les consignes de prévention. Nous le leur devons. Le vaccin, à l'image de celui de la polio éradiquée du continent africain en 2020, nous aidera à surmonter cette pandémie.

Dans ce dossier central, nous avons fait le choix de mettre à l'honneur des Lionnais qui ont modifié leurs habitudes pour nous aider malgré les difficultés. Puisse celui-ci leur rendre hommage ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent discrètement !

Etienne Glémot, maire du Lion d'Angers.

Certaines de nos forces vives ont eu l'occasion de nous faire part de leur témoignage. D'autres entreprises et associations, non citées et ayant la même activité ou non que ceux qui ont été cités, sont également présentes sur la Ville du Lion d'Angers et ont pu mener des initiatives tout aussi remarquables.

Nous tenions à témoigner à l'ensemble des commerçants, entreprises et associations, toute notre reconnaissance, nos pensées et notre soutien.



© Anjoutourisme

Une situation économique difficile et des aides financières pour aider les entreprises et commerçants

L'UNE DES CONSÉQUENCES DU CONTEXTE SANITAIRE EST BIEN ÉVIDEMMENT FINANCIÈRE. LA FERMETURE AU PUBLIC DES ENTITÉS CONTRIBUE À IMPACTER LES GÉRANTS NOTAMMENT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE ET APPORTE DE NOMBREUSES QUESTIONS. POUR POUVOIR LES AIDER À S'EN SORTIR. L'ÉTAT, LES RÉGIONS ET AUTRES INSTANCES LOCALES ONT MIS AU POINT PLUSIEURS DISPOSITIFS AFIN D'AIDER LE MAXIMUM DE PERSONNES TOUCHÉES. FONDS DE SOLIDARITÉ, REPORT D'ÉCHÉANCES DE PAIEMENT, DISPOSITIF LOCAL D'AIDE DE LA RÉGION, DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES OU DES COMMUNES... LES INITIATIVES SONT MULTIPLES ET DIVERSES MAIS QU'EN EST-IL POUR NOS LIONNAIS ?

ENTRETIEN AVEC LE RESTAURANT L'AUTHENTIQUE

Installé en plein cœur du centre-ville depuis 2012, fort de l'expérience culinaire respective des deux gérants, le restaurant L'Authentique propose une cuisine traditionnelle raffinée s'adaptant aux saisons.

Comment la crise sanitaire vous a-t-elle impacté ?

La crise nous a impactés à 100% puisque nous avons eu une fermeture administrative très rapidement et nous ne savons pas encore quand nous pourrions rouvrir.



© Restaurant L'Authentique

Avez-vous pu être aidés financièrement ?

Nous avons des aides de l'Etat imposables et nous avons bénéficié lors du premier confinement du dispositif d'aide mise en place par la Communauté de communes et les communes.

Comment vous êtes-vous adaptés et quelles sont vos perspectives pour la suite ?

Nous avons un service de vente à emporter sur commande du mardi au dimanche midi. Pour l'avenir c'est compliqué puisqu'en n'ayant pas de date de réouverture il va falloir survivre même si c'est difficile d'être optimiste dans notre situation. Les gens nous soutiennent quand même, en venant commander à emporter et ce qui nous ferait très plaisir, c'est de pouvoir rouvrir.

➔ Pour soutenir le restaurant L'Authentique et passer commande pour la vente à emporter, vous pouvez contacter le 02 41 27 32 46. Le Restaurant est situé 48 rue du Général Leclerc. Vous pouvez également les retrouver sur Facebook : Restaurant L'Authentique au Lion d'Angers.

➔ LE SAVIEZ-VOUS ?

Le dispositif de Fonds de Solidarité du Bloc Local mis en place par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou et les communes elles-mêmes a pu bénéficier à 14 entreprises lionnaises.

Le numérique au service des Lionnais

IL EST PARFOIS DIFFICILE D'UTILISER LE NUMÉRIQUE DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PUISQUE CE SONT DES OUTILS QUI DEMANDENT DU TEMPS ET DE LA MAÎTRISE.

LE CONTACT HUMAIN ET LES MOYENS « TRADITIONNELS » SONT PRÉFÉRÉS AU NUMÉRIQUE PAR DE NOMBREUX CLIENTS ET COMMERÇANTS. LA FERMETURE AU PUBLIC A BOUSCULÉ LES HABITUDES ET LE CONTACT HUMAIN SE SONT VU INTERDITS.

POUR PALLIER CES MANQUES ET POUR CONTINUER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, CERTAINS ONT DÉCIDÉ DE SE METTRE AU NUMÉRIQUE ET DE DÉVELOPPER LEURS OFFRES À TRAVERS LES RÉSEAUX SOCIAUX OU VIA LEUR SITE INTERNET.

VENTE EN LIGNE, UTILISATION DE VIDÉO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR COMMUNIQUER, RÉUNION PAR ORDINATEURS... TOUTES LES TECHNIQUES SONT ENVISAGEABLES POUR CONTINUER D'EXERCER AU LION D'ANGERS.

ENTRETIEN AVEC ARMONY COIFFURE

Armony coiffure est un salon de coiffure situé dans le centre-ville proposant divers services : coupes, coiffures, permanentes ou encore vente de produits de coiffure pour enfants, femmes et hommes.

Quelles répercussions a eu la crise sanitaire sur votre activité ?

Lors des deux confinements nous avons dû fermer le salon et nous ne pouvions pas exercer notre activité de coiffure. La fin des confinements et les réouvertures au public pour notre domaine d'activité nous ont permis de pouvoir de nouveau exercer notre activité.

Comment utilisiez-vous le numérique avant la crise sanitaire ?

Nous ne l'utilisons pas ou très peu dans la relation avec nos client(e)s.

Quelle(s) méthode(s) avez-vous décidé de mettre en place en raison de la crise sanitaire et de l'obligation de fermer l'établissement au public lors des confinements et que cela vous a-t-il apporté ?

Après le premier confinement, un service de prise de rendez-vous en ligne et une page Facebook ont été créés et mis à disposition des clients. Le service de prise de rendez-vous permet de limiter les contacts avec les client(e)s. C'est un outil qui facilite surtout les choses



plus particulièrement dans l'organisation. La page Facebook a servi à communiquer et à informer de la possibilité de procéder à des commandes/ventes de produits par téléphone notamment lors du second confinement.

Le numérique est-il davantage privilégié aujourd'hui par vos client(e)s et quelle place lui sera-t-il donné à long terme ?

En ce qui concerne le service de prise de rendez-vous en ligne, il n'est pas davantage privilégié mais il fonctionne et ça se développe petit à petit. Pour l'instant ça facilite les choses pour certains clients mais ce n'est pas encore pour la majorité de nos clients qui l'utilise. L'idée est de garder ce service pour le futur et ça demande à être développé.



📞 Contact : 02 41 95 33 73 / Consulter leur page Facebook : Armony Coiffure Le Lion d'Angers – Prise de rendez-vous via le site ikosoft.com, le lien permettant l'accès au salon se trouve sur google ou sur Facebook.



La solidarité comme maître-mot

LA SOLIDARITÉ A ÉTÉ PRÉPONDÉRANTE DÈS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE NOTAMMENT AU LION D'ANGERS : CONFECTION DE MASQUES, SOUTIEN À NOS PRODUCTEURS PAR LE BIAIS DE LEUR PROMOTION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OU PAR DES ACHATS, DÉPÔT DE COURSES AUX PERSONNES ÂGÉES...

CHACUN A ESSAYÉ DE TROUVER DES SOLUTIONS POUR AIDER LES AUTRES. RETOUR SUR LE VÉCU ET LES ACTIONS MENÉES PAR DES PRODUCTEURS LOCAUX.

ENTRETIEN AVEC LES VERGERS DE LA COURTIÈRE

Les Vergers de la Courtière sont des producteurs bio principalement de pommes mais aussi d'autres fruits et légumes en fonction des saisons. Ils proposent également la vente directe dans leur ferme ainsi que la cueillette libre sur certains produits.

Comment vous et votre entreprise avez-vous vécu les deux confinements ?

Nous avons vécu les deux confinements différemment. Le premier, on avait des clients qui étaient fermés notamment tout ce qui était restauration scolaire qui est l'un de nos secteurs principaux de livraison. Il a donc fallu trouver d'autres débouchés en un temps record parce qu'on est sur un produit en avril qui était en fin de saison. Il a fallu faire jouer la solidarité.

Parallèlement nous avons beaucoup de monde à la ferme. On a eu un afflux de personnes auquel il a fallu faire face en plus du travail en production, qui est important à cette période de l'année. Les habitants sont plus venus acheter nos produits qu'à l'habitude pendant le premier confinement mais on a perdu cet afflux après. Le deuxième confinement a été beaucoup plus simple parce que les mesures étaient allégées donc ça n'a pas changé grand-chose.

Vous avez mis en place des partenariats de vente de produits d'autres commerçants sur votre ferme lors de ces confinements. Quelle dimension/ place donnez-vous à la solidarité dans votre activité ?

La solidarité est importante pour nous et dans les deux sens. Pour le premier confinement on a eu des difficultés à trouver des nouveaux débouchés et la solidarité s'est

mise en place. Par exemple, les Biocoop sur Angers nous ont ouvert leurs portes alors qu'on n'était pas référencé chez eux. On s'est dit qu'il fallait aussi qu'on fasse jouer dans l'autre sens. Par exemple, on avait une amie qui a ouvert une librairie et on a essayé de promouvoir son site internet auprès de nos clients ou de lui laisser un espace pour vendre ses produits pour pouvoir faire en sorte qu'elle n'ait pas trop de difficultés par la suite.

On a également laissé un espace pendant le premier confinement à la savonnerie de Grez-Neuville pour qu'ils puissent vendre leurs savons : les gens pouvaient acheter leurs savons chez nous parce que eux, ils étaient privés de marchés. Tout ça pour nous ce sont des gestes qui sont primordiaux entre producteurs et artisans commerçants. L'entraide doit être le maître-mot dans ces occasions-là.

Ça nous paraissait de notre devoir de faire cela, bien évidemment quand c'était dans nos moyens.



☎ Contact : Mélanie et Jérémy Bonsergent, 06 37 79 72 96.
Consulter leur site internet : www.vergersdelacourtiere.com
et leur page Facebook : Les Vergers de la Courtière.

l'Adresse

l'immobilier coopératif



L'AGENCE L'ADRESSE ANJOU MAINE
éluée agence de l'année

Merci à vous !



☎ 02 41 95 17 17

📍 8 rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers

🌐 www.ladresse-49.fr

S'adapter et adapter ses pratiques

A CONTEXTE SANITAIRE PARTICULIER, L'ORGANISATION ET LE TRAVAIL DEVIENNENT PARTICULIERS. EN EFFET, LES PRATIQUES DE TRAVAIL SE SONT VUES RÉORGANISÉES POUR RÉPONDRE À LA LIMITATION DES CONTACTS. LES ENTREPRISES, COMMERÇANTS ET SERVICES ONT DÛ REPENSER LEUR FAÇON DE TRAVAILLER ET UTILISER DE NOUVELLES MÉTHODES. TÉLÉTRAVAIL, RÉUNION EN VISIO-CONFÉRENCE, TÉLÉCONSULTATION... DE NOUVELLES FAÇONS DE CONTINUER À TRAVAILLER ONT ÉTÉ UTILISÉES POUR CONTINUER LES ACTIVITÉS À DISTANCE ET SANS CONTACT.

ENTRETIEN AVEC L'AGENCE IMMOBILIÈRE L'ADRESSE

L'agence immobilière l'Adresse est implantée au Lion d'Angers depuis 2008 et s'inscrit dans un réseau de 22 agences sur les départements de Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique et de la Mayenne. 4 agents sont présents au Lion d'Angers pour s'occuper de la location, de la vente et de la gestion de biens immobiliers.

Quels ont été les effets des confinements et plus généralement de la crise sanitaire sur vous et votre agence ?

Nous n'avons pas réellement eu de répercussions en termes de vente suite à la crise sanitaire. Le marché a été plus tendu en raison des confinements mais nous avons toujours eu de la demande. Au-delà des répercussions en termes de vente, le contexte sanitaire nous a permis de prendre conscience qu'il fallait changer nos méthodes de travail et évoluer vers l'immobilier 2.0. Aussi, suite à cette crise, nous avons également souhaité développer l'idée de la solidarité. Nous travaillons sur un projet pour l'année 2021 où nous voudrions mettre en place des partenariats directs avec les commerçants locaux pour pouvoir les soutenir. L'objectif de ces partenariats sera de créer des jeux concours avec leurs lots à gagner pour permettre de faire connaître ces commerçants et qu'ils puissent récupérer une nouvelle clientèle. Le principe de la localité nous est apparue comme importante ces derniers temps.

Qu'avez-vous mis en place lors des confinements pour pouvoir continuer votre activité ?

Pour pouvoir continuer à exercer notre activité, nous avons décidé de nous tourner vers le digital. Nous avons mis en place des visites virtuelles de biens et les rendez-vous avec les clients se sont essentiellement déroulés en visio. Nous avons également utilisé le télétravail pour le suivi des dossiers. Lors du second confinement, nous avons repris le digital pour les visites et les rendez-vous et ça a très bien fonctionné. Il y a également eu le passage au numérique pour le volet administratif où par exemple les mandats et les compromis de vente passent désormais principalement *via* le numérique.

Pensez-vous utiliser ces moyens sur le long terme ?

Bien sûr ! Le digital a de nombreux avantages : il y a des effets positifs sur l'environnement, cela simplifie les choses pour les clients et le niveau de réactivité augmente. Cela apporte donc beaucoup de bénéfices. Le seul bémol est pour les personnes qui n'utilisent ou n'ont pas internet. Pour ces personnes, nous trouvons des solutions pour nous adapter à elles. Malgré le développement du numérique, nous restons quand même dans l'optique de dire que le contact peut tout de même continuer puisque généralement nous avons pu, lors des confinements, réaliser des visites virtuelles puis par la suite refaire des visites en physique pour conforter les choix. Nous pouvons ainsi tout faire en numérique et avoir un contact quand même. Finalement, nous sommes juste amenés à travailler de manière différente et à nous adapter.



Et les associations dans tout ça ?

LES ASSOCIATIONS LIONNAISES, TOUT COMME LES ENTREPRISES, ONT ÉGALEMENT DÛ SUBIR LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE ET LA LIMITATION DES ACTIVITÉS « NON ESSENTIELLES ». CHACUNE D'ENTRE ELLES A PU VIVRE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CRISE SANITAIRE DIFFÉREMMENT : CERTAINES ÉTAIENT À L'ARRÊT TOTAL QUAND D'AUTRES ONT PU ROUVRIRE ET REPRENDRE LEUR ACTIVITÉ DE FAÇON ADAPTÉE. RENCONTRE AVEC LE DOMAINE DE LA CULTURE ET L'ASSOCIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE HERVÉ BAZIN POUR FAIRE LE POINT SUR SON VÉCU ET SON AVENIR.

ENTRETIEN AVEC L'ASSOCIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE HERVÉ BAZIN

Pouvez-vous présenter l'activité de votre association ?

En temps normal, nous avons pour mission d'accueillir le public pour les emprunts de livres, magazines et DVD ainsi que pour des animations autour du livre.

Qu'a changé la crise sanitaire pour l'association ?

Ce que ça a vraiment changé c'est l'organisation. Ça nous a complètement déboussolés et bouleversés. Les animations que l'on réalisait notamment auprès des petits ont été suspendues depuis mars et jusqu'à nouvel ordre en raison du virus. Pour ce qui est des emprunts, tous les retours sont confinés pendant 3 jours et leur classement en rayon se fait le lundi. Ces retours prennent du temps et ils sont de plus en plus nombreux. Nous lançons généralement des appels à bénévoles pour venir nous aider le lundi.

Malgré la fermeture au public de la bibliothèque à plusieurs reprises, nous avons su rebondir. Nous n'avons pas fermé cet été ce qui a permis aux adhérents d'emprunter à nouveau et de garder le lien social. Lors du deuxième confinement, avec les bibliothécaires intercommunales, un drive a été mis en place et

quelques réservations ont pu être effectuées. Quand on nous a annoncé la réouverture des bibliothèques, nous avons été réactifs et présents.

Quelles sont vos perspectives pour l'avenir ?

Dans un premier temps nous espérons redémarrer prochainement les activités que nous mettons en place habituellement car cela nous manque. Par la suite, le but est d'avoir toujours plus de lecteurs et avoir d'autres constructions pour avoir des projets nouveaux. Nous avons déjà pu récemment augmenter notre choix adultes et jeunesse (au total près de 8200 livres) et faire des achats avec le budget alloué par la Communauté de communes et les cotisations des adhérents. De nouveaux inscrits arrivent également régulièrement et c'est une très bonne chose.

Nous souhaitons continuer à en voir davantage et nous mettons tout en œuvre pour les satisfaire. Notre équipe de 15 bénévoles est à l'écoute des besoins de nos lecteurs : réservations, conseils. Un cahier de suggestion est mis à disposition dont il en est tenu compte lors des commandes.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE

Du nouveau chez vos commerçants, artisans et activités de services

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE



Depuis octobre 2020, retrouvez une nouvelle psychologue clinicienne, Soraya Amour Duchesne, exerçant en libérale sur votre commune. Titulaire d'un titre de psychologue clinicienne, elle a exercé principalement auprès des institutions liées à la Protection de l'Enfance. Récemment, elle a souhaité démarrer une activité au Lion d'Angers afin de proposer son aide aux enfants, adolescents et adultes lors d'entretiens individuels, familiaux ou de couple. Les déplacements à domicile sont possibles et les consultations sont uniquement sur rendez-vous du lundi au samedi.

**La praticienne est installée
1 rue du Marché et est joignable
par téléphone au 06 20 68 58 86**

CABINET DE RÉFLEXOLOGIE MARIE MELLIER



Ouvert depuis mi-décembre, le cabinet de réflexologie Marie Mellier vous accueille du lundi au samedi pour un instant de détente. Cette approche naturelle complémentaire vous accompagnera au quotidien par exemple dans la gestion du stress, de la douleur, de la prévention, mais aussi pour du bien-être. Séance sur RDV au 8 place du champ de foire au Lion d'Angers.

**Pour tout renseignement :
06 70 93 97 86. Vous pouvez
également consulter sa page
Facebook : Cabinet de
Réflexologie Marie Mellier**

L'ATELIER LB / TAPISSERIE SUR MEUBLES



L'atelier LB s'est implanté 7 bis rue du marché depuis août 2020 et propose différents types de services autour de la tapisserie d'ameublement telle que la restauration de tout type de siège pour leur donner une seconde vie ou encore la confection sur mesure de rideaux, voilages, coussins, stores... Il est également possible de demander la pose de tissu tendu, la confection de tête de lit ainsi qu'acheter des tissus d'ameublement.

**Pour plus de renseignements
et contact : 06 20 23 04 21 ou
lucile@tapissier-angers.fr**

ANJOU NAUTIC

Avec une vingtaine d'années d'expérience dans le domaine du nautisme, trois passionnés ont créé Anjou Nautic et ont décidé de s'installer au Lion d'Angers. L'ouverture date du 13 octobre dernier. Leur choix d'installation a été motivé par la proximité des deux rivières, l'Oudon et la Mayenne, et ce pour faciliter les mises et sorties de l'eau, et également pour sa situation géographique et ses accès rapides. Les activités de l'entreprise sont la vente et l'entretien de bateaux de plaisance, de pêche et de promenade et également des moteurs et des remorques. Les travaux de réparation et d'entretien concernent tous les moteurs hors-bord et in-bord, remorques...

Ces opérations peuvent être effectuées dans l'atelier mais aussi à domicile ou dans tout autre lieu où se trouve votre bateau (atelier mobile). Anjou Nautic met à disposition, selon conditions à convenir, une aire de lavage et de carénage répondant aux normes environnementales pour le public intéressé. Le Lion d'Angers étant un lieu privilégié pour de nombreux pêcheurs, l'entreprise peut leur procurer une large gamme de bateaux, de moteurs, de remorques, d'accastillage et de services. Une boutique avec du matériel de sécurité, de l'accastillage, des sondeurs, des GPS et tout accessoire nécessaire pour la navigation est également proposée.

Anjou Nautic, 3 Impasse André Marie Ampère, 09 71 28 97 83

NOUVEAUX LOCAUX POUR FERMETURES CONNECT



L'entreprise Fermetures connect, initialement basée dans le Segréen depuis 2017, a ouvert une agence au Lion d'Angers en décembre afin de répondre aux demandes sur le secteur du Lion d'Angers, Montreuil-Juigné et Vern d'Anjou. Elle intervient en neuf et en rénovation pour les projets de menuiserie, portail, porte de garage, véranda, pergola, stores, volets et automatismes divers. La nouvelle agence se trouve 6 route de Château-Gontier et abrite des bureaux pour l'accueil des clients mais aussi un showroom.

**Pour les contacter : 02 41 92 26 88
ou contact@fermeturesconnect.fr**



AMÉNAGEMENT

Zoom sur les chantiers finalisés, en cours ou à venir

Local solidarité au complexe St Exupéry

Actuellement le local solidarité du complexe St Exupéry accueille toute l'année la Banque alimentaire et quelques mois dans l'année les Restos du cœur. Cet espace demeure trop exigu au regard des besoins.

Ainsi, la municipalité travaille sur un projet d'agrandissement et de réaménagement pour permettre aux 2 structures d'accueillir le public dans les meilleures conditions.



Première esquisse du projet en cours d'évolution.

Local vélo au complexe Mérignac

Un projet de création d'un local vélo au Complexe Mérignac est en cours de réalisation. Ce local accueillera les associations cyclistes lionnaises dans l'ancienne habitation du gardien. L'ensemble du rez-de-chaussée sera adapté pour accueillir une salle de réunion, un sanitaire handicapé, une salle d'entraînement pour home trainer. En plus de cela, un garage de 70m² sera construit à côté.



Ancienne maison du gardien - Complexe Mérignac.

Groupe scolaire Edmond Girard

Des travaux sont programmés en 2021 à l'École Edmond Girard. Il y aura notamment des travaux liés à l'isolation et au changement du système de chauffage pour des gains importants de consommation énergétique.

Des extensions de l'école primaire, de l'école maternelle ainsi qu'un agrandissement de la cantine sont également prévus. Le projet recouvre la création de 2 salles de classe en élémentaire et une salle de classe, un bureau et une salle de réunion à l'école maternelle.

SOLIDARITÉ

Changement de prestataire pour le portage de repas à domicile

Pour permettre de pallier au manque d'autonomie (temporaire ou permanent) des personnes âgées de plus de 60 ans ou des porteurs de handicap, les élus de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, avec l'aide du Centre Intercommunal d'Action sociale, ont revu la gestion du service de portage de repas à destination de ces personnes sur l'ensemble du territoire. Ce service est à la fois un moyen de restauration pour les utilisateurs mais aussi un temps d'écoute et d'attention. Depuis quelques années, la gestion de ce service était confiée à la cuisine centrale des Résidences du Val de l'Oudon sur une partie du territoire et le CIAS gérait les Hauts-d'Anjou.

Depuis le 1^{er} janvier, un changement de prestataire s'est opéré. La confection et le portage des repas sont désormais réalisés par la société « Les Menus Services ».

Pour accompagner et aider chaque utilisateur dans ses démarches suite à ce changement, les élus des CCAS et du CIAS restent à disposition.

Ceux qui le souhaitent ont également pu être livrés d'un repas de fête pour le premier portage qui s'est déroulé le 1^{er} janvier afin de célébrer la nouvelle année !

CIVISME

Vivre ensemble et avec civilité !

Espace public rime avec partage et utilisation/ fréquentation par tous. Afin de rendre agréable ces espaces, nous avons tous un rôle à jouer dans le respect de l'utilisation et des règles de vivre ensemble. Chaque petit geste est donc important pour rendre les espaces propres, accueillants et sécurisés.

DÉJECTIONS CANINES

Pour ne pas laisser les déjections canines sur les trottoirs ou sur les chemins pédestres, des sacs prévus à cet usage sont disponibles à plusieurs endroits de la Ville.

Lors de vos sorties avec votre animal, n'oubliez pas de vous munir d'un mouchoir ou d'un sac pour éviter de salir les espaces publics.



➔ En cas de non-respect de la règle, l'infraction est passible d'une amende de 38 € pour la personne promenant l'animal.



➔ L'errance des chiens est punissable d'une amende de 42€ par jour pour le propriétaire.

CHIENS ERRANTS

Beaucoup de chiens errent seuls dans les rues du Lion d'Angers.

Pour rappel, les chiens doivent être promenés en laisse dans les espaces publics sinon une amende peut venir sanctionner la personne responsable de l'animal.

D'autre part, veillez à ce qu'ils ne puissent pas sortir seuls de chez vous pour éviter toute divagation.

INCIVILITÉS ROUTIÈRES (RESPECT STATIONNEMENT, EXCÈS DE VITESSE)

Respectons ensemble les règles de sécurité routière pour permettre la sécurité de tous.

Veillons à ne pas dépasser les limitations de vitesse afin d'éviter les accidents de la route aux abords des parkings et sur les routes.

D'autre part, les stationnements doivent être faits dans les endroits prévus et non sur les trottoirs pour permettre la bonne circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.



➔ Selon les règles du code de la route, des sanctions peuvent être prises pour les excès de vitesse et les stationnements abusifs. Un stationnement dangereux ou abusif fait encourir une amende forfaitaire allant de 35 à 135 €. Les excès de vitesse en agglomération sont punissables par une amende débutant à 135 € ainsi que le retrait de points sur le permis de conduire.

➔ LE SAVIEZ-VOUS ?

La zone à 30km/h a été créée pour sécuriser davantage les piétons et les cyclistes. Selon des études, lors d'un choc avec un piéton ou un cycliste à 50 km/h le risque de décès est multiplié par 9 par rapport à un choc à 30 km/h.

CITOYENNETÉ

Les enfants s'investissent dans la citoyenneté : création d'un comité consultatif des enfants au Lion d'Angers

Les enfants sont les citoyens de demain, par conséquent, il est important de les intégrer dans le processus de décision de la Ville afin qu'ils puissent donner leur avis sur différents projets et en proposer de nouveaux. L'objectif est aussi pour la municipalité de les initier à la démocratie et à la citoyenneté.



Concrètement, le comité consultatif des enfants est une instance regroupant 14 enfants élus au sein des 3 écoles du Lion d'Angers. Le 23 janvier dernier, l'ensemble des enfants ont été accueillis avec leurs parents, à la mairie, pour réaliser leur première réunion de travail et faire connaissance les uns avec les autres. Encadré par une équipe de pilotage composée de l'adjointe à la citoyenneté et des directeurs et directrices d'écoles, les objectifs de ce comité sont donc multiples.

L'ensemble du comité consultatif des enfants est présenté officiellement le 8 février à tous les élus municipaux lors du conseil municipal.

CITOYENNETÉ

Inscrivez-vous sur les listes électorales à tout moment !

Afin de pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Certaines inscriptions sont automatiques (pour les jeunes de 18 ans si le recensement a été effectué à 16 ans ou pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018). Pour tout changement tel que le déménagement, le recouvrement de l'exercice du droit de vote, pour résidence en France en tant que citoyen européen, vous devez faire la démarche de vous inscrire et cela à tout moment de l'année.

Pour vous inscrire, rendez-vous à la mairie de votre domicile, dans celle où vous êtes assujettis aux impôts locaux depuis au moins 2 ans, celle de votre résidence si vous y êtes de manière effective et continue depuis au moins 6 mois, celle de la commune de votre société dont vous êtes le gérant ou associé majoritaire depuis au moins 2 ans et si celle-ci est inscrite au rôle des contributions communales depuis minimum 2 ans.

Vous pouvez vous inscrire en ligne, sur place ou par courrier en remplissant le formulaire d'inscription et fournissant un justificatif d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

➔ LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, l'inscription sur les listes électorales doit se faire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour du scrutin et dans certains cas, le délai est décalé à 10 jours précédant le 1^{er} tour du scrutin.

CITOYENNETÉ

Des pistes de réflexion pour le comité consultatif d'Andigné



Animé par le maire délégué, Monsieur Guillemain, le comité consultatif d'Andigné s'est réuni pour la première fois le 5 novembre. Dix personnes, en plus des 4 élus du conseil municipal, le constituent. Lors de la première réunion, des réflexions sur des projets sont ressorties dont trois principales. La première concerne le déploiement de la fibre et l'adressage qui lui est nécessaire à son arrivée. Il est ainsi indispensable, pour chaque domicile, d'avoir une adresse précise et un numéro attribué. La réflexion se porte donc sur le choix des noms, en tenant compte de l'histoire communale ainsi que sur la communication à effectuer auprès des habitants concernés. Le second projet est relatif à un aménagement du territoire avec notamment celui du terrain près du Château Saint Hénis pour en faire un lieu convivial pour tous, mais aussi, une étude concernant la mise en place d'un jardin partagé. La prochaine réunion aura lieu courant mars pour continuer les réflexions et les échanges.

➔ Les membres constituant le Comité consultatif sont : Joyce Auzannet, Florence Briffaud, Sandrine Chaineau, Thierry Fanard, Alain Guitton, Jennifer Leroux, Muriel Macé, Benoît Menard, Mickaël Pigeon, Jean-François Thierry. Et les 4 élus du conseil municipal participants : Mélanie Grosbois, Richard Guillemain, Muriel Noïrot, Michel Raynal.

SOCIAL

Madasoa 49 : l'association au projet humanitaire à Madagascar



Madasoa 49 est une association caritative née en 2013. L'objectif était de créer un projet humanitaire avec un groupe de jeunes confirmants. Ce projet s'est tourné vers la destination de Madagascar où le but était de créer et d'animer

un centre de loisirs durant 1 mois au sein d'une école située au cœur d'un village d'anciens lépreux, aujourd'hui guéris. Diverses activités y sont proposées (lecture, théâtre...) ainsi que des cours de français et d'anglais. Ce centre permet aux 230 élèves de bénéficier d'un temps de répit en dehors de leur travail, de loisirs et d'apprentissage durant leurs vacances scolaires. Tous les deux ans, un voyage sur place est organisé pour les équipes de l'association. Afin de récolter de l'argent pour le projet, l'association organise divers événements durant l'année qui précède le voyage. Son actualité est à suivre sur ses réseaux sociaux et une cagnotte en ligne pour faire un don y est à retrouver.

➔ Contact : Florentin Renault - 06 13 87 44 77

ANIMATION

Appel à la mobilisation pour l'Entente des Artisans et Commerçants

L'année 2020 a été compliquée et plus particulièrement pour les commerçants qui ont dû baisser le rideau à plusieurs reprises. L'association de l'Entente des Artisans et Commerçants affiche une année blanche, elle n'a pu assurer aucune manifestation et n'a pas appelé à cotisation, elle a seulement servi à relayer les mails des instances afin d'apporter les informations sur les aides nationales, régionales et intercommunales.

Elle espère que 2021 sera une année de retour à la normale. Pour cela il faudra redynamiser les entreprises. C'est le rôle de l'association. Toutefois cette dernière a besoin, pour pouvoir relancer ses animations, d'une mobilisation active des entreprises lionnaises. Sans mobilisation, elle risque une mise en sommeil, voire de disparaître. Elle appelle donc les anciens adhérents et nouveaux commerçants à se concerter pour continuer son action pour rendre la commune dynamique et donner envie de consommer local.

➔ Contact : Anthony Pertué, lionarticom@gmail.com

SPORT

Les encordés : de belles perspectives pour le club

Les mercredi 2 et 9 décembre 2020, le club «Les Encordés» proposait aux enfants de l'association Récréa'Lion de découvrir l'escalade. A travers 4 sessions de 45 minutes, Pablito CABELLO, l'un des deux encadrants du club, a pu faire découvrir ce sport à 64 enfants âgés de 3 à 5 ans. «Il y avait beaucoup d'enthousiasme et de motivation à grimper sur le mur comme les grands.

Les petits n'ont pas l'appréhension du vide, ils sont plus à l'aise pour surmonter leurs émotions» raconte-t-il. Des séances découvertes qui donnent au club des pistes de réflexion pour l'ouverture d'un créneau Baby Escalade l'année prochaine. Et si la situation sanitaire le permet, le club accueillera en 2021 à la salle Paulette Fouillet le championnat départemental de difficulté. Une belle occasion de faire découvrir ce sport qui rencontre un vrai succès au Lion d'Angers.



➔ Plus d'informations sur le site internet: www.encordes.fr

ANIMATION

(Re)découvrez l'association « parrainage sans frontière »



L'association a 30 ans d'existence. Depuis 2007, elle œuvre au Sénégal, à l'île Rodrigue, en Haïti et en Equateur. Ses actions consistent à aider à l'éducation des enfants en milieu rural. Grâce aux dons et aux subventions, elle a permis la construction de 4 classes, de réhabiliter des lieux d'enseignement et de culture, la mise sur pied de micro-crédits, la formation d'enseignants, l'achat de livres d'enseignement... Elle a permis des achats visant l'autonomie financière des établissements scolaires. Chaque année des membres de l'association partent au Sénégal visiter les lieux d'intervention, vérifier la réalisation des travaux et discuter de nouveaux projets. L'association est reconnue d'utilité publique et délivre pour chaque don, un reçu fiscal.

➔ Pour tout renseignement complémentaire, pour tout don :
 • Jean-François Bonsergent
 5, place du Pré des Roches 49220 Le Lion d'Angers
 • Joseph SAMSON 1, route de Sceaux d'Anjou
 49200 Thorigné d'Anjou



11 novembre 2020: Cérémonies de commémoration à Andigné et au Lion d'Angers

Cette année, en raison des mesures sanitaires mises en place, les cérémonies de commémoration se sont déroulées en très petit comité avec notamment Monsieur le maire et Monsieur le maire délégué, quelques adjoints et des membres du comité du souvenir français et de la FNACA.



© Courrier de l'Ouest



5 décembre 2020 : Décoration du sapin de Noël d'Andigné

Andigné a mis en place sa traditionnelle journée de décoration du sapin situé à côté de la Mairie. Petits et grands ont pu confectionner leurs décorations à la maison pour ensuite venir les poser sur le sapin.



Réunions du comité consultatif des enfants

Le samedi 23 janvier dernier a eu lieu dans la salle Emile Joulain, la première réunion du comité consultatif des enfants. L'objectif de cette dernière : présenter aux 14 enfants élus, et à leurs parents, le rôle qu'ils vont avoir au sein du comité. Prochain rendez-vous le 20 mars à 10h30.